

M. le commissaire enquêteur

Enfant du pays, animé par le bon sens paysan, naturellement et par éducation je suis enclin à faire confiance. Je fais donc confiance aux élus pour lesquels j'ai voté ... ou pas. S'ils venaient à tromper cette confiance ils entendraient bruyamment mon mécontentement se manifester sans que cela n'entrave, par ailleurs, aucunement nos bonnes relations.

Je m'exprime en mon nom propre et non pas au nom de l'ASPRP (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine religieux de Primelin) dont je suis le président ni au nom du Comité de Coordination et d'Animation de PRIMELIN dont je suis le secrétaire.

Le projet d'une aire de stationnement à St Tugen convient totalement. Il est dommage que ce projet n'ait pas indiqué le nombre de places envisagées et les aménagements possibles. Ceci peut toujours se discuter ensuite. Je dirais que ce projet est un atout et pas seulement pour St Tugen ou Primelin mais pour le « C'hap don », ce Cap profond, qui labellisé Grand Site a besoin, pour les retombées économiques, de retenir ses visiteurs (locations - B&B – métiers de bouche – économie maritime - monuments historiques ou non ...). L'intérêt général est évident.

Qu'il y ait des inconvénients sans doute. Des riverains estimeront qu'il y a trop de véhicules à passer devant chez eux, d'où un éventuel danger et des nuisances sonores. C'est naturel qu'ils préfèrent les voir ailleurs. On sait qu'avec la période de réchauffement que nous subissons, les anciens et moins anciens vont continuer à remonter du sud pour chercher une fraîcheur salvatrice dans un cadre privilégié et envié. Il nous faut le partager avec fierté et un accueil bienveillant. Il y aura forcément plus de gens sur les routes y compris à St Tugen. Les enfants du village actuellement en culottes courtes, n'auront pas plus que leurs aînés l'idée saugrenue d'aller jouer au foot au milieu de la route. Les parents et grands-parents sont des gens responsables et veillent au grain. Pour cela un parking déserté le soir sera un joli coin de rendez-vous pour faire du vélo, jouer à cache-cache et, un peu plus tard, l'âge des premiers émois venu, lui trouver un autre attrait.

Il conviendra naturellement de règlementer l'accès des camping-cars. Si une signalétique n'est pas suffisante, il y a une solution radicale : la mise en place d'un portique. Une aire de pique-nique serait une bonne idée. L'aménagement est sans doute un autre sujet.

Cette aire de stationnement est importante pour de nombreuses raisons en plus de celle de s'inscrire dans le cadre économique-touristique du Cap.

Les pics de circulations sont quand il y a le pardon ou des enterrements à St Tugen. Le stationnement se fait de façon anarchique le long des rues étroites et sur des centaines de mètres. Il n'est pas rare de voir les voitures au Run faute de place. Je ne voudrais pas stigmatiser les anciens, que je respecte, mais quand ils se garent, avec plus ou moins de bonheur, ils prennent leurs aises. On ne peut décemment pas leur en vouloir. Par contre on pourrait y mettre trois ou quatre voitures là où ils en mettent deux. Ainsi la place de la Chapelle rétrécit ! J'ose espérer qu'aucun comptable ne viendra à regretter le nombre, jugé insuffisant, d'enterrements pour s'opposer à la création de l'aire de Penzer.

Les randonneurs utilisent la place de St Tugen (biens souvent la moitié de la place, celle jugée

la plus aisée du côté sud) et se la partage avec les visiteurs (6 000 par an de juin à septembre), les gens du village et leur famille. Leurs véhicules y restent plusieurs heures. Il n'est pas rare que, lors de travaux, la place soit occupée essentiellement par des engins de chantiers. Les randonnées à vélo se développent. L'aire de Penzer pourra permettre, peut-être, d'installer quelques râteliers pour vélos sur la place de la Chapelle.

L'été lors du « Fest-noz » pendant 48 h la place est occupée. Il convient de trouver des places de stationnement. Selon les cultures de saison il est difficile de trouver des champs pour servir de parking. Il y a parfois également quelques concerts qui drainent plus ou moins de monde (moyenne 75 personnes, 145 n'est pas rare selon les artistes). L'animation, festive et culturelle, est indispensable dans nos communes et Primelin n'y déroge pas. Cela fait partie de l'attractivité touristique et sociale. Cela n'a pas de prix.

Il n'y a malheureusement plus de commerce à St Tugen, la faute au déclin, à la désertification, ceux qui s'en vont ne reviennent que très rarement. Les maisons sont mises en vente. Nous mourrons lentement mais sûrement et sans la relève des gens originaires du pays. Les enfants s'en vont c'est ainsi. Le Cap est devenu une terre de vieux et a vocation à le rester. Comme on l'a vu, il leur en faut de la place pour stationner en toute sécurité, pour eux et les autres. Sacrés vieux ! Cette aire de stationnement ne fera peut-être pas venir de commerces mais qui sait?

L'emplacement est, pour moi, judicieux. Ces terrains ne sont plus exploités ni entretenus ou peu et envahis de « drez, spern du et autres louzou » * dont, de souvenirs d'homme, on n'a jamais pu engraisser un cochon ni nourrir une vache ou un cheval. Il s'agit d'une végétation envahissante qui pousse à la façon d'un maquis. Faute d'entretien, ces mêmes végétaux pourraient un jour brûler et ensuite enflammer les esprits dans le village. Sur ce point, l'aire de stationnement assurera la fonction de pare-feu. Les zones vertes à Primelin ne sont pas en déficit. Bien des parcelles qui étaient exploitées il y a 50 ans et moins sont en proie à ce même maquis envahissant. Il n'est que regarder le plan cadastral sur Géoportail et de « survoler » la commune pour s'en rendre compte. Il n'y a jamais eu autant d'arbres à Primelin, jamais autant de zones vertes car les parcelles sont trop petites ou enclavées pour être exploitées. Les prairies dans lesquelles il y avait les « coucoucs » (orchidées) et autres fleurs des champs sont la proie des arbres hydrophiles et deviennent des endroits inextricables. Il ne reste plus que deux agriculteurs à Primelin, alors pas de crainte à avoir pour la verdure elle n'a pas encore fini de progresser jusqu'à ce qu'on en arrive à payer des gens pour la maîtriser. Je suis amoureux de la nature mais « en vert et contre tout » cela m'est impossible.

Merci de prendre en compte mes arguments ou mes arguties , c'est selon, mais c'est vrai pour tout le monde.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. Puisque nous sommes à St Tugen , saint guérisseur invoqué pour la protection de la rage, toutes les rages y compris celle du coeur, plaçons nous sous sa protection et sa sagesse. Il ne manquerait plus que la rage nous infecte à cause d'une aire de stationnement, qu'il nous en préserve.

Jean-Luc LADAN

* : roncier, aubépine noire, mauvaises herbes